



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

40 | 2010
Discours

François CHAIGNAUD, *L'affaire Berger-Levrault : le féminisme à l'épreuve (1897-1905)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 267 p. ISBN : 978-2-7535-0757-9. 18 euros.

Caroline Fayolle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4017>
DOI : 10.4000/rh19.4017
ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 15 juillet 2010
Pagination : 165-167
ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Caroline Fayolle, « François CHAIGNAUD, *L'affaire Berger-Levrault : le féminisme à l'épreuve (1897-1905)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 267 p. ISBN : 978-2-7535-0757-9. 18 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 40 | 2010, mis en ligne le 18 décembre 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4017> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.4017>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

François CHAIGNAUD, *L'affaire Berger-Levrault : le féminisme à l'épreuve* (1897-1905), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 267 p. ISBN : 978-2-7535-0757-9. 18 euros.

Caroline Fayolle

- 1 Après les travaux pionniers de Madeleine Guilbert et Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, ou ceux plus récents de Joan W. Scott¹, l'ouvrage de François Chaignaud² renouvelle l'état des connaissances sur l'affaire Berger-Levrault. Issu d'un travail de Master d'histoire³, l'étude restitue dans toute sa complexité le déroulement et la construction de cet événement révélateur des rapports conflictuels entretenus au début du XX^e siècle entre les mouvements syndicalistes et féministes. Rappelons les principaux faits. Le 5 novembre 1901, les ouvriers typographes de l'imprimerie Berger-Levrault à Nancy font grève pour exiger une augmentation des salaires. La direction décide alors de faire appel au Syndicat des femmes typographes (SFT), représenté par Marie Muller, pour remplacer les grévistes par des ouvrières. Créé en 1899 par les typotes travaillant pour *La Fronde*, le journal de Marguerite Durand, ce syndicat fut exclu à plusieurs reprises de la Fédération du Livre qui s'oppose à l'ouverture de la profession aux femmes. Une quinzaine d'ouvrières typotes acceptent de partir pour Nancy en exigeant d'être payées au tarif revendiqué par les grévistes. Après soixante jours de conflits, ces derniers obtiennent finalement gain de cause sur la hausse salariale, mais échouent à faire renvoyer les ouvrières. Situation exceptionnelle, les ateliers Berger-Levrault deviennent donc des ateliers mixtes où est pratiquée une égalité salariale entre les sexes. Mais, accusé de « jaunisme » pour son rôle à Nancy, le Syndicat des femmes typographes est exclu de la Bourse du Travail le 7 janvier 1902. Portant l'affaire aux tribunaux, Marguerite Durand réussit en 1904 à faire annuler cette

décision, et en août 1905, Marie Muller réintègre son bureau de la Bourse du Travail sous les huées.

- 2 S'appuyant sur des sources diverses, tant par leur nature que par leur localisation, l'ouvrage de François Chaignaud aborde l'affaire Berger-Levrault comme « une mise à l'épreuve des féministes » qui permet « d'affiner la compréhension de l'activité du féminisme, de sa réception, de ses difficultés, de ses hésitations, de ses renoncements » (p. 36). Sa réflexion s'organise en quatre temps. Après un premier chapitre consacré à la généalogie de ses hypothèses de recherche, l'auteur opte pour un plan chronologique articulé autour de la grève de Nancy. L'attention portée à la période précédant la grève permet tout d'abord de préciser plusieurs éléments nécessaires à la compréhension de l'affaire. Grâce à une consultation approfondie des archives du mouvement féministe de la bibliothèque Marguerite Durand, François Chaignaud retrace le parcours militant de Marguerite Durand, sa création du journal *La Fronde*, dont le premier numéro paraît le 9 décembre 1897, ainsi que le fonctionnement du Syndicat des femmes typographes et de l'Association coopérative des femmes typographes. L'étude des luttes contre les législations hostiles au travail salarié des femmes met en relief les stratégies politiques défendues par Marguerite Durand qui prône un « féminisme par le fait ».
- 3 Dans le troisième chapitre, centré sur la grève de Nancy, l'auteur fait appel à des sources variées (presses nationales et régionales, sources syndicales, archives de l'entreprise Berger-Levrault, etc.) lui permettant de croiser les points de vue des différents protagonistes. Tout en décrivant avec précision les différents rouages de l'affaire, il rappelle les débats qu'elle a suscités sur la présence des femmes dans les ateliers de typographie. Aux arguments masculins traditionnels sur la nécessité de protéger la santé des femmes et de les maintenir dans leur rôle domestique « naturel », s'ajoutent les accusations portées contre les typotes d'être des « sarrasines », autrement dit des traîtresses à la cause ouvrière. L'étude de ces débats permet à François Chaignaud de déconstruire brillamment les discours stigmatisant les ouvrières dont les comportements sont réduits aux dérèglements de leur sexe. Elle permet aussi de montrer la déstabilisation du discours syndicaliste suscitée par la victoire féministe que constitue l'égalité salariale entre les sexes dans les ateliers Berger-Levrault. En effet, comme le rappelle l'auteur, cette conquête « brouille l'équation dominante *travail féminin = bas salaires* » (p. 170).
- 4 Le quatrième et dernier chapitre, consacré aux répercussions de la grève de Nancy, analyse les mécanismes qui ont conduit à l'exclusion du Syndicat des femmes typographes de la Bourse du Travail de Paris en 1902, puis à sa réadmission en 1905, ainsi que les échos de l'affaire dans les milieux syndicalistes et féministes. L'auteur éclaire les deux voies choisies par Marguerite Durand pour défendre le SFT contre les attaques menées par la Fédération du Livre. La première est la construction d'un argumentaire diffusé par son organe de presse *La Fronde* qui, tout en niant une quelconque volonté des typotes de casser la grève, rappelle les entraves créées par la loi et les hommes typographes contre le travail féminin. La seconde est le recours aux tribunaux dont les différentes phases sont détaillées par François Chaignaud grâce notamment au dépouillement de documents émis par des institutions qui ont participé au règlement de l'affaire.
- 5 Foisonnant d'informations et confrontant la pluralité des points de vue, cet ouvrage dévoile de manière lumineuse les enjeux de l'affaire Berger-Levrault. Il démontre que la lutte des femmes typotes pour accéder aux métiers de l'imprimerie les plaça face à des

situations paradoxales qui résultaient de l'imbrication des rapports de pouvoir dans la France du début du XX^e siècle.

NOTES

1. . Madeleine Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, CNRS, 1966 ; Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme en France, 1870-1914*, Paris, Anthropos, 1978 ; Joan W. Scott, « Féministes contre syndicalistes dans l'industrie typographique : guerre des sexes ou lutte de classes ? », in Marie-Danielle Demélas [dir.], *Militantisme et histoire. Mélanges offerts à Rolande Trespé*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, p. 181-198.
2. . François Chaignaud est actuellement danseur et chorégraphe, son dernier spectacle *Sylphides* (créé avec Cecilia Bengolea) a été présenté au théâtre national de Chaillot en février 2010.
3. . Dirigé par Nicole Edelman.